

## Communiqué de presse

Aurillac le 25 Avril 2015

Une famille d'origine Kosovar avec deux enfants, Erjola (scolarisée à l'école de Marmiers depuis plus de 2 ans), son frère Eugen (élève en 5<sup>ème</sup> au collège J. de La Treilhe) et un bébé Asha, (née il y a 18 mois à Aurillac) a subi le 24 avril une tentative d'interpellation à son domicile.

Terrorisée la famille n'a pas ouvert aux forces de l'ordre, mobilisés en nombre, qui ont tenté de forcer la porte durant plus d'une heure, avec le renfort d'un serrurier... La porte de leur appartement a été forcée et en partie cassée avant que la police ne quitte les lieux..

Traumatisés, les enfants et leurs parents se sont retrouvés ensuite bloqués chez eux plusieurs heures. La porte de ce logement impossible à ouvrir suite à cette intervention a du ensuite être totalement cassée.

Au-delà du caractère particulièrement inhumain dans cette affaire, la stratégie d'évitement de la justice par la préfecture est claire : conduire de force et en urgence une famille dans un avion afin que les conditions de l'interpellation échappent à tout contrôle de la justice. La présence sur place de bénévoles associatifs, d'enseignants et d'amis de la famille a peut-être évité un drame.

Nous constatons que l'État profite de la période de vacances scolaires pour tenter de mener à bien les expulsions les plus choquantes. Le zèle de la préfecture du Cantal dans cette affaire et la violence de cette situation sont particulièrement alarmants.

Nous demandons que la situation administrative de cette famille, particulièrement bien intégrée à Aurillac soit revue avec bienveillance. Nous avons déjà alerté la Préfecture de la vulnérabilité de cette famille et de ses efforts d'intégration.

Nous rappelons qu'elle attend une décision de la Cour administrative d'Appel de Lyon concernant son droit au séjour et que ces enfants ont vocation à poursuivre leur scolarité en France !

